

Messieurs les Conseillers fédéraux, Monsieur le Président,
Chers Mandataires et, surtout, Chers Délégués,

Par Andreas Leupi, Jeunes UDC Zurich

Le hasard fait parfois curieusement les choses: ce débat sur l'adoption d'un mot d'ordre en vue de la première votation suisse sur un sujet politique numérique doit malheureusement avoir lieu par la voie numérique.

Je m'appelle Andreas Leupi et je suis conseiller communal UDC à Oberengstringen, une commune de taille moyenne dans la belle vallée de la Limmat du canton de Zurich. Je suis informaticien et je travaille comme ingénieur-système auprès d'une grande entreprise informatique suisse. Je remercie la direction du parti d'avoir décidé à court terme d'introduire dans le programme de l'assemblée des délégués un débat sur l'adoption du mot d'ordre du parti concernant la loi e-ID. L'idée d'un passeport numérique agite en effet notre base. Il existe dans nos rangs de nombreuses personnes critiques à l'égard de la loi e-ID. Preuve en est notamment le résultat très serré du vote de la section cantonale zurichoise de l'UDC.

En tant qu'informaticien, il m'importe de vous dire que je ne suis certainement pas un adversaire de l'e-ID. En revanche, je m'oppose à la loi sur l'e-ID et, de ce fait, au bradage du passeport suisse. L'e-ID ne doit pas être confiée à des entreprises privées comme UBS, Swisscom ou CSS qui peuvent en tirer un avantage économique.

On nous dit que l'e-ID garantit simplicité et sécurité dans l'internet. En tant qu'expert informatique, je puis vous dire ceci: la protection des données a autant de trous qu'un fromage d'Emmental. Chaque utilisation de l'e-ID auprès d'une entreprise privée est enregistrée et stockée de manière centralisée. Il en résulte un énorme potentiel d'abus.

En octobre dernier, des pirates informatiques ont volé jusqu'à 800'000 données de clients de Swisscom. S'il s'était déjà agi des e-ID, les pirates auraient également pu consulter, grâce à la compatibilité de l'e-ID, les dossiers de patients, même si le dispositif de protection de ces données n'a pas de lacune. Le grand nombre de fournisseurs rattachés multiplie forcément le nombre de points d'attaque.

Les partisans de ce projet soulignent volontiers que le passeport normal peut aussi être imprimé par une entreprise privée. C'est exact, mais il s'agit là d'UNE entreprise qui est directement contrôlée par la Confédération.

Autre point à observer à ce sujet: la fabrication d'un tel document et l'exploitation d'un passeport numérique atteignable via le réseau 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sont deux mondes totalement différents. C'est comme si vous entreposiez votre passeport imprimé dans votre boîte aux lettres – non seulement dans votre boîte aux lettres, mais aussi dans d'autres boîtes, car les auteurs du projet de loi souhaitent précisément une concurrence entre les fournisseurs.

On affirme aussi que l'e-ID n'est pas un véritable passeport. Or, si elle me permet d'acheter des boissons alcoolisées ou de régler des affaires avec les autorités, l'e-ID est en réalité très proche d'un passeport. D'ailleurs la conseillère fédérale Keller-Suter l'a dit clairement lors de la conférence de presse: "Les citoyennes et

les citoyens doivent pouvoir s'identifier définitivement dans l'internet." Il s'agit donc bien d'un document d'identité dans le monde numérique.

L'UDC est par principe relativement critique à l'égard d'un Etat fort. En revanche, nous sommes pour un Etat qui offre à ses citoyennes et citoyens ainsi qu'à l'économie une infrastructure solide. L'identification numérique fait précisément partie de ce service public de base.

En tant que membre convaincu de l'UDC, je ne peux donc pas souhaiter que le passeport numérique suisse tombe aux mains d'entreprises privées où nous perdons le contrôle de nos données. Bien sûr, certains d'entre nous mettent aussi en doute les compétences informatiques de la Confédération. Mais savent-ils que le canton de Schaffhouse et la ville de Zoug proposent également une e-ID reconnue par l'Etat? Le même constat vaut pour la Principauté du Liechtenstein. Si un petit canton peut assurer une e-ID, pourquoi la Confédération ne le pourrait-elle pas?

Chers Délégués, le projet de loi e-ID nous place devant un choix fondamental et historique: aujourd'hui, il s'agit de l'identité des Suissesses et des Suisses dans l'internet et demain du passeport numérique suisse. Je vous invite à dire NON à la loi e-ID. En effet, des documents officiels – qu'ils soient numériques ou analogiques – ont leur place à l'Etat ou dans un tiroir à notre domicile – mais certainement pas dans des entreprises privées.

Je vous remercie de votre attention.